



VOIE GÉNÉRALE

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Humanités, Littérature et Philosophie

ENSEIGNEMENT
SPECIALITE

QUESTIONS D'ÉVALUATION : EXERCICES ET TRAVAUX EN CLASSE ; ÉPREUVES DE SPÉCIALITÉ DU BACCALAURÉAT (PHILOSOPHIE)

Recommandations générales

Si l'évaluation des travaux des élèves suit les dispositions réglementaires générales, elle s'ajuste aussi au programme et au contexte propre à l'enseignement de spécialité « Humanités, littérature et philosophie », fruit de la coopération entre la discipline Lettres et la discipline Philosophie.

La découverte des œuvres et l'étude des textes, anciens, modernes ou contemporains, de même que la capacité des élèves à s'en instruire pour éclairer et questionner les réalités du monde sont placées au centre de cet enseignement de spécialité.

Les exercices proposés aux élèves en cours d'année, ainsi que les épreuves du baccalauréat, en cours ou en fin de cycle, s'inscrivent dans cette perspective, ainsi que leurs modes d'appréciation, d'évaluation et de notation.

S'agissant des capacités à acquérir et à exercer, on veille en particulier, ainsi que l'indique le programme, à ce que « cette spécialité contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée, jusqu'à la remettre en cause si nécessaire, pour accéder progressivement à la vérité par la preuve¹. »

1. Pour la classe de 1^{ère} https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/00/2/spe578_annexe_1063002.pdf.

Pour la classe terminale : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/92/0/spe255_annexe_1158920.pdf

Les épreuves du baccalauréat (classes de première et de terminale)

L'épreuve proposée aux écrits du baccalauréat consiste en une composition répartie, en classe de première, sur deux questions, l'une « d'interprétation » et l'autre « de réflexion » ; puis, en classe terminale, entre une « interprétation » et un « essai ».

L'épreuve s'adosse systématiquement à un texte relatif à l'un des thèmes du programme emprunté, soit au corpus littéraire, soit au corpus philosophique. Si le texte est emprunté à un corpus littéraire, la « question d'interprétation » et « l'interprétation » (classe terminale) sont d'ordre littéraire ; et la « question de réflexion » (en première) ou « l'essai » (en terminale) sont alors d'ordre philosophique. Le schéma s'inverse si le texte est emprunté à un corpus philosophique.

Les attendus de l'épreuve sont définis et précisés dans la ressource intitulée [Attendus des épreuves, éléments d'évaluation](#) publiée sur Éduscol² :

« En cohérence avec l'esprit général de l'enseignement « Humanités, littérature et philosophie », les épreuves et les sujets d'examen mobilisent les capacités d'attention, d'analyse, de réflexion et d'interprétation des candidats. Les textes proposés exigent en effet un questionnement pertinent, une problématisation ajustée et une argumentation claire et rigoureuse [...]. On attend aussi des élèves, dans leur rédaction une attention constante accordée [...] à la langue française, à son lexique comme à sa syntaxe, ainsi qu'à la variété d'expression des nuances et à la précision de la pensée ».

La capacité des candidats à se faire les lecteurs attentifs des textes proposés à l'étude, ainsi qu'à y articuler les éléments de connaissance et de réflexion plus généraux, joue un rôle décisif.

En aucun cas les textes ne doivent devenir des « prétextes », vite oubliés, à l'étude desquels viendraient se substituer des considérations thématiques d'ordre général, préparées à l'avance et simplement reproduites.

L'attention au texte est évidemment requise pour la première partie de l'épreuve – « question d'interprétation philosophique » ou « interprétation philosophique ».

Une telle attention est également requise, sous des modalités qui doivent être appropriées à la singularité des sujets, tant pour la « question de réflexion » que pour « l'essai philosophique ».

Ceux-ci consistent pour le candidat à élaborer, tenir, mettre à l'épreuve, défendre une position intellectuelle de son choix et à s'efforcer de la justifier aux moyens de toutes les ressources qui sont à sa disposition : certains éléments et arguments du texte de référence, ses propres connaissances et sa culture, quels qu'en soient les registres. L'ensemble de ces opérations n'implique aucun schéma rhétorique ou dissertatif particulier.

2. https://cache.media.eduscol.education.fr/file/HLP/35/3/RA19_Lycees_G_1-T_HLP_attendus-epreuves_elements-evaluation_1205353.pdf

Élaboration des sujets (d'exercice ou d'examen) – philosophie

Les sujets d'exercice (en classe) ou d'examen (au baccalauréat) sont élaborés avec une attention particulière aux liens entre les questions posées et le texte auquel elles sont adossées. Il résulte de cette exigence d'ajustement que ni la question d'interprétation, ni la question de réflexion ou l'essai philosophiques ne sont des questions d'ordre général et ne se rapportent que « thématiquement » au texte de référence. Au contraire, ces questions doivent refléter, pour la première, l'argument philosophique effectivement déployé par l'auteur du texte, et pour les secondes un point théorique particulier inhérent au texte littéraire qui l'enveloppe. L'élaboration des questions exige donc de la part des professeurs non seulement une lecture préalable attentive, mais aussi une analyse, même sommaire, du texte à partir duquel ils doivent concevoir les questions qu'ils formuleront à l'attention des élèves ou des candidats.

Ainsi :

- la question d'interprétation philosophique évite les deux écueils (a) du commentaire philosophique, exercice technique réservé à la discipline philosophie, et (b) de la question à visée dissertative, en contradiction directe avec la définition des attendus de l'enseignement « Humanités, littérature et philosophie ». Aussi la question ne porte-t-elle pas sur le thème du texte, ni sur une notion ou sur une autre apparaissant dans le cours du texte, et elle n'invite pas les élèves ou les candidats à discuter ou à polémiquer autour de la position tenue par l'auteur du texte de référence. La question d'interprétation philosophique porte sur la démarche singulière de l'auteur du texte même donné à la lecture et à l'analyse, et elle invite les élèves ou les candidats à rendre raison d'un point parmi les plus saillants de son argumentation. Un texte philosophique déploie toujours une manière de démonstration ou de postulat, il affirme ou il nie. La question doit, dès lors, permettre aux élèves ou aux candidats de faire apparaître la singularité de cette démarche et d'en rendre compte. Ce qui est en jeu est la lecture qu'ils peuvent en avoir et, notamment, leur capacité à en restituer les grandes lignes ;
- la question de réflexion ou l'essai philosophiques portent sur des attendus théoriques présents, le plus souvent de manière sous-jacente, dans un texte littéraire. Elle ne s'appuie donc pas sur une lecture superficielle et thématique du texte, où l'on se contenterait de repérer une idée ou une représentation basculées artificiellement du côté de la philosophie ; elle s'appuie sur une lecture suffisamment exacte du texte pour permettre d'identifier le biais par lequel l'auteur (littéraire) infléchit telle ou telle conception précise sur un objet lui-même précis. La question permet donc de formuler dans l'ordre de l'analyse conceptuelle ou de la théorie ce que le langage littéraire donne à se représenter avec ses propres procédés ou ses propres méthodes. Ainsi, la question de réflexion ou l'essai philosophiques permettent aux élèves ou aux candidats, non de gloser autour d'un thème du texte, mais de prendre position, de manière clairement argumentée et rigoureuse, sur une difficulté théorique précisément formulée à partir du texte littéraire de référence.

Évaluation et notation

Le principe de l'évaluation est un principe essentiellement positif, destiné à valoriser les éléments pertinents dans les productions des élèves, en restant toujours ouvert à la variété des formes qu'elles peuvent prendre. Aucune « méthodologie », aucun ensemble ou système de règles formelles ne sauraient être prescrits à l'avance, qui constitueraient des impératifs de composition ou des critères d'évaluation.

S'agissant de la notation, l'utilisation des notes renvoie à des coutumes scolaires anciennes et partagées. Elle s'inscrit dans la pratique réglementaire des bulletins scolaires, du livret scolaire, et elle se retrouve dans la notation des épreuves du baccalauréat. Dans ce contexte, le professeur adopte les modes d'évaluation qu'il juge les plus pertinents pour la formation et la progression de ses élèves.

Pour certains exercices intermédiaires, en cours d'année, le professeur peut juger pertinent de ne pas recourir aux notes ou d'en changer le statut (note provisoire, note plancher, note réversible, note co-élaborée entre le professeur et l'élève, etc.).

Le professeur veille à ce que le sens des notes attribuées soit toujours bien compris. Il importe notamment :

- que la note soit toujours ramenée à son échelle de relativité ;
- que l'approche chiffrée ne vienne pas supplanter l'explication et la justification qualitatives ;
- que la note ne vienne pas figer une situation toujours provisoire et évolutive sur le plan pédagogique ;
- que les notes attribuées en cours d'année n'aient jamais le sens d'une sanction.

Reposant sur la confiance faite aux capacités des élèves, l'évaluation encourage, soutient et oriente leurs progrès. La notation est toujours accompagnée d'un bilan précis du travail effectué, joint à des perspectives d'amélioration et à des propositions ou à des demandes de travaux complémentaires, notamment de réécriture. Une évaluation peut aussi porter sur la prise de notes effectuée pendant les cours, ou sur des travaux variés effectués à partir des notes de cours.

La notation

L'évaluation des questions de philosophie (« question d'interprétation », « question de réflexion » ou « essai philosophique » en classe terminale) ne se réfère à aucun barème fixé *a priori* et venant décomposer, partie par partie, la notation : la note n'est pas la somme des points attribués en fonction de tels ou tels éléments présents dans la copie ; elle correspond à une appréciation qui est toujours globale. Les capacités philosophiques évaluées ne sont pas des éléments indépendants les uns des autres, mais le reflet d'une démarche intellectuelle et personnelle unifiée.

Les « points » attribués s'adosent à une fiction conventionnelle, et ils n'ont pas valeur d'unités de mesure. Cette échelle réglementaire, dont la logique est ordinaire et non cardinale, fournit une simple règle de distribution des copies sur une échelle de 0 à 10 s'agissant des épreuves de l'enseignement de spécialité « Humanités, littérature et philosophie » : une copie jugée très bonne ne peut être notée moins de 8, une copie

jugée bonne moins de 7, assez bonne moins de 6, etc. Cette règle peut également s'entendre, de façon réciproque et à titre subsidiaire, comme un principe de conversion de la note attribuée en une appréciation, pourvu que les motifs justifiant cette dernière soient précisément développés.

La somme des notes des deux questions de Lettres et de Philosophie constitue la note globale unique de l'épreuve.

Échelle d'évaluation pour guider la notation des copies, tant en cours d'année que lors de la correction des copies du baccalauréat

Il est utile, pour guider la notation, de disposer d'une typologie ouverte garantissant, par le moyen des critères communément accrédités, une utilisation appropriée de l'échelle de la notation, qui doit être ajustée au niveau de première et de terminale.

On fait usage de toute l'échelle des notes, de 0 à 10.

Chaque « ligne du tableau » constitue un « palier » (il ne serait pas raisonnable de porter une note plus basse), mais elle ne constitue pas un « plafond » (si certains éléments d'appréciation positifs le justifient, on peut porter une note plus haute).

Pour obtenir la note 10/10, une copie n'est pas tenue d'être « parfaite » : il suffit qu'elle représente ce qu'on peut attendre de mieux d'un élève pour un nombre d'heures de cours donné.

	Interprétation philosophique	Réflexion ou essai philosophiques
Ce qui est attendu	Compréhension et élucidation du sens du texte proposé, étudié et éclairé, non pas dans son intégralité, mais dans certains de ses éléments les plus significatifs.	Attention portée à la question posée, à ce qui la justifie, en général mais toujours aussi au regard du texte étudié; pertinence, cohérence, justification de la réponse apportée.
Ce qui est valorisé	<ul style="list-style-type: none"> Précision de la lecture; attention portée à la langue et à son lexique, aux concepts et aux arguments; Choix et présentation des éléments de sens du texte les plus décisifs; Organisation d'une explication argumentée, en prise sur la lettre et sur l'esprit du texte. 	<ul style="list-style-type: none"> Attention portée à la question posée et à son élucidation; Organisation d'une réponse précise, ordonnée, argumentée; Élucidation des éléments les plus déterminants du texte et mobilisation (à bon escient) des connaissances acquises dans l'enseignement de spécialité.
Note sur 10 Entre 0 et 1	Copie manifestement indigente : <ul style="list-style-type: none"> inintelligible; non structurée; excessivement brève; marquant un refus manifeste de faire l'exercice. 	

	Interprétation philosophique	Réflexion ou essai philosophiques
Entre 2 et 3	<p>Copie intelligible mais qui ne répond aucunement aux critères attestés de l'épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> • propos excessivement vague ou restant sans rapport avec le texte; • simple répétition, citation fragmentaire et sans ordre; • lecture superficielle du texte, non attentive à la langue, son lexique, aux concepts et aux arguments; • incohérence et désordre du propos : argumentation lacunaire, voire obscure; • expression mal maîtrisée aussi bien dans son lexique que dans sa syntaxe; <p>Propos qui aurait pu être rédigé au début de l'année, sans aucun cours de spécialité « Humanités, littérature, philosophie », ou connaissances acquises.</p>	<p>Copie intelligible mais qui ne répond aucunement aux critères attestés de l'épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> • propos excessivement vague sans rapport avec la question posée; • juxtaposition d'exemples sommaires ou anecdotiques; • accumulation désordonnée d'énoncés sans pertinence; • récitation désordonnée de fragments de cours sans rapport avec le texte comme avec la question; • argumentation lacunaire, voire obscure; • expression mal maîtrisée aussi bien dans son lexique que dans sa syntaxe. <p>Propos qui aurait pu être rédigé au début de l'année, sans aucun cours de spécialité « Humanités, littérature, philosophie », ou connaissances acquises.</p>
Pas moins de 4	<p>Copie témoignant de l'effort de répondre à la question, même si la réponse demeure maladroite et inaboutie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • attention portée à la question; • effort pour se référer et analyser les éléments les plus décisifs du texte (eu égard à la question posée); • explication commençante de ce que soutient le texte; • pas de contresens majeur sur le propos du texte et la démarche de l'auteur. <p>La réponse est globalement construite et argumentée, à l'expression correcte.</p>	<p>Copie témoignant de l'effort de répondre à la question, même si la réponse demeure maladroite et inaboutie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • attention portée à la question; • effort d'interrogation de la question; • effort de définition des notions; • effort d'appui sur le texte; • formulation d'une réponse possible. <p>La réponse est globalement construite et argumentée, à l'expression correcte.</p>
Pas moins de 6	<p>Si, en plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • interrogation du texte avec un effort d'attention au détail du propos, de sa langue, des concepts et de leur élaboration et/ou articulation; • interprétation explicitant les éléments les plus décisifs du texte; • des arguments pertinents pour étayer l'interprétation; • connaissances utilisées de manière pertinente pour développer le propos. <p>La réponse est précise, ordonnée et argumentée; l'expression est bien maîtrisée, aussi bien d'un point de vue lexical que syntaxique.</p>	<p>Si, en plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • compréhension du sens de la question et interrogation engagée sur ce qui la justifie; • des arguments pertinents pour justifier la réponse; • appui sur des éléments déterminants du texte pour étayer le propos; • mobilisation à bon escient de connaissances complémentaires permettant d'étayer et de développer le propos. <p>La réponse est précise, ordonnée et argumentée; l'expression est bien maîtrisée, aussi bien d'un point de vue lexical que syntaxique.</p>

	Interprétation philosophique	Réflexion ou essai philosophiques
Pas moins de 7	<p>Si, en plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • effort d'interprétation témoignant d'un questionnement attentif aussi bien à la lettre qu'à l'esprit du texte; • élucidation effective, même si elle reste partielle, de la question sur laquelle porte le texte • questionnement continu des notions du texte; • mise au jour de nuances possibles d'interprétation; • expression bien maîtrisée, nuancée et précise, aussi bien d'un point de vue lexical que syntaxique. 	<p>Si, en plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • effort de questionnement du sujet • effort pour structurer une réponse développée et cohérente; • réponse suffisamment développée pour entrer, d'une manière ou d'une autre, en dialogue avec elle-même; • recours de manière développée à des éléments précis de connaissance acquis en cours d'année. • expression bien maîtrisée, nuancée et précise, aussi bien d'un point de vue lexical que syntaxique.
Pas moins de 8 et, sans hésiter, utiliser toute l'échelle de notes jusqu'à 10	<p>Si, en plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • attention soutenue aux élaborations conceptuelles et argumentatives du texte; • effort de mettre au jour les aspects implicites et les difficultés éventuelles du texte; • situation de la position du texte relativement à la question travaillée et à ses enjeux; • utilisation judicieuse et précision des connaissances acquises. <p>La réponse est développée avec amplitude et justesse : l'ensemble du texte est examiné et bien situé dans un questionnement suivi et problématisé, associé à une culture précise et pertinemment utilisée.</p>	<p>Si, en plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • questionnement continu et progressif cherchant à approfondir sa réponse; • élaboration précise des concepts et des arguments; • élaboration d'une position en la situant par rapport à la position initiale du texte; • utilisation judicieuse et précision des connaissances acquises. <p>La réponse témoigne de la maîtrise des concepts utiles pour le sujet, d'une démarche de recherche comprenant le souci des enjeux de la question, et d'une culture précise et pertinemment utilisée.</p>